



Autorisation sur le découvert bancaire

Par **coline**, le **01/12/2010 à 08:01**

Bonjour, mon banquier peut-il me supprimer mon découvert autorisé depuis des années sans avertissement écrit ? J'ai depuis quelques mois des difficultés financières et j'ai contracté beaucoup de crédits. J'ai demandé une restructuration qui m'a été refusée mais je n'en ai jamais eu d'impayés.

Par **fabienne034**, le **01/12/2010 à 08:16**

bonjour, dans une banque commerciale, rien ne vous protège à ce sujet. Pour tout savoir sur la banque : <http://www.fbbs.net/banque.htm>